

Bilan de la concertation des acteurs pour la co- construction du PCAET



PCAET – Plan Climat Air Energie Territorial

SOMMAIRE

1	CONTEXTE DE LA CONCERTATION.....	3
1.1	LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	3
1.2	MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE DU PCAET.....	3
2	SYNTHESE DE LA CONCERTATION REALISEE	4
2.1	DEROULEMENT DE LA CONCERTATION	4
2.2	SYNTHESE DE LA CONCERTATION.....	5
3	ENGAGEMENTS DES COMMUNES.....	7
3.1	QUESTIONNAIRE AUX COMMUNES	7
3.2	TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS DES COMMUNES DE LA CCNV	8
4	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT.....	11
4.1	LE ROLE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	11
4.2	DEROULEMENT DE LA REUNION	11
5	COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES.....	14
5.1	REUNION DU SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	14
5.2	PROJETS ECONOMIQUES.....	14
6	ATELIERS DE CONCERTATION THEMATIQUE	16
6.1	ATELIER - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	16
6.2	ATELIER - AGRICULTURE ET ALIMENTATION	18
6.3	ATELIER - ENERGIES RENOUVELABLES.....	19
6.4	ATELIER - MOBILITE DURABLE	20
6.5	ATELIER - RENOVATION ENERGETIQUE (HABITAT ET TERTIAIRE).....	21
6.6	ATELIER - LA TRANSITION ENERGETIQUE, LEVIER ECONOMIQUE POUR LE TERRITOIRE	22
7	QUESTIONNAIRES AUX HABITANTS	24
7.1	LES HABITANTS ET LES PRIORITES POUR LE PCAET.....	24
7.2	QUELS ATOUTS ET QUELS FREINS POUR AGIR ?	26
7.3	COMMENT VOULEZ-VOUS/POUVEZ-VOUS VOUS MOBILISER POUR LE CLIMAT ?.....	27

1 Contexte de la concertation

1.1 Le territoire de la Communauté de communes

La Communauté de Communes du Vexin Normand est située dans le département de l'Eure dans la région Normandie. Elle est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de la Communauté de communes du canton d'Étrépagny et de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière pour former un premier ensemble homogène de 30 457 habitants. Au 1^{er} janvier 2018, l'intercommunalité s'agrandi et intègre 5 nouvelles communes parmi lesquelles 3 font encore partie de la communauté à ce jour (Bézu-la-Forêt, Martagny et Château-sur-Epte) et 2 d'entre elles ont décidé de réintégrer leurs anciennes Communautés de communes en mars 2018 (Boury-en-Vexin et Courcelles-lès-Gisors). Le territoire compte désormais 39 communes réparties sur un territoire d'une superficie de 346 km² et totalisant une population de près de 32 500 habitants. Les deux principaux pôles de cette communauté sont la ville de Gisors, qui avec 11 369 habitants est de loin la commune du territoire la plus peuplée, et la commune d'Étrépagny, bourg-centre de 3 900 habitants.

La Communauté de Commune du Vexin Normand s'est officiellement engagée dans la construction de son projet de territoire en 2018 avec notamment pour ambition d'aiguiller la prise de décision en matière d'aménagements durables du territoire pour les 15 prochaines années.

Depuis 2019, la collectivité s'est engagée dans la réalisation de son Plan climat air énergie territorial (**PCAET**), avec une volonté forte de co-construire cette démarche **en associant l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, associations, administrations, citoyens...)**. Des temps de concertation participative, de dialogue collectif et des moments d'échange ont donc été menés à cet effet.

1.2 Mise en place de la démarche du PCAET

La mise en place du PCAET du Vexin Normand a suivi les préconisations du ministère de la transition écologique et de l'ADEME, en particulier dans la façon dont la spécificité territoriale a été abordée ainsi que dans l'attention donnée à la consultation des acteurs locaux.

Selon les termes du Guide de l'ADEME « PCAET - COMPRENDRE, CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE », *la mise en œuvre du PCAET repose sur un socle : celui de la concertation associant citoyens, acteurs du territoire, experts, et ce, le plus tôt possible dans la démarche. Elle est au cœur d'un mouvement, allant du portage politique en amont, à l'animation, la sensibilisation, la mobilisation et l'implication, en aval.*

La concertation associant citoyens, acteurs du territoire et experts est un élément clé pour la réussite du PCAET. La concertation du PCAET de la Communauté de communes du Vexin Normand a été menée tout au long du processus d'élaboration de ce dernier. Sur la base des résultats du diagnostic préalable qui a permis d'identifier de façon précise les réalités territoriales de la Communauté de communes, les différentes phases d'échange décrites ci-après ont permis de nourrir de façon concertée des objectifs partagés, une stratégie

d'adaptation et d'atténuation au changement climatique en cohérence avec le territoire et un plan d'actions.

Afin d'assurer le suivi de l'élaboration du PCAET, la Communauté de communes du Vexin Normand s'est dotée d'un comité de pilotage (COFIL). Cette instance d'orientation stratégique et de validation a été sollicitée à chaque étape cruciale du projet afin de formuler des arbitrages et valider les différentes étapes du processus. Cet organe a permis d'assurer la cohérence d'ensemble du projet.

2 Synthèse de la concertation réalisée

2.1 Déroulement de la concertation

Des rencontres, réunions, ateliers et tables rondes ont été organisées tout au long de l'élaboration du Plan climat et ont permis d'aborder d'une manière transversale l'ensemble des dimensions du PCAET. L'enjeu de ces rencontres était d'assurer une bonne appropriation des enjeux par tous les acteurs et les habitants, ainsi que développer une forme de consensus autour des actions afin de s'assurer de l'adhésion du plus grand nombre au projet, d'une part, et d'autre part, de faciliter sa mise en œuvre future. Comme représenté dans le schéma ci-dessous, cinq grandes phases de concertation ont été menées entre juin 2021 et juillet 2022.



Cette démarche de concertation continue a permis d'instaurer une dynamique d'information, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs du territoire autour du projet. L'ouverture d'un espace d'échange à l'échelle du territoire de la collectivité a permis de collecter la perception des habitants et acteurs sur les objectifs souhaitables, les conditions d'adhésion, de réalisation et d'atteinte de ces objectifs du PCAET, dans le but d'enrichir les éléments préparant à la prise de décisions. Les différentes sessions de travail successives ont permis de prioriser les orientations ayant le plus de sens pour le territoire communautaire, ainsi qu'identifier et préfigurer les leviers de mise en œuvre opérationnelle de la stratégie, autant que le rôle des acteurs aux côtés de la collectivité. Au cours des différentes étapes de la concertation, les propositions et remarques des acteurs du territoire et des habitants ont été collectées et compilées afin nourrir la réflexion des élus.

2.2 Synthèse de la concertation

Différents types de mobilisation

Dans le but de mobiliser les acteurs du territoire et de recueillir les informations auprès des différents publics au plus près du terrain, la concertation s'est appuyée sur plusieurs modalités de mobilisation.

Démarches	Objectifs	Public
Questionnaire aux communes	Les communes ont été interrogées sur leurs projets déjà en cours afin de dresser un tableau global des actions menées à l'échelle de la communauté.	Communes / Elus
Réunion du conseil de développement	Cet organe communautaire de gouvernance s'est réuni afin de s'exprimer sur les objectifs stratégiques de la collectivité mais aussi pour évoquer et soulever des premiers leviers d'actions potentiels.	20 membres du conseil
Sollicitation des acteurs économiques	Le service Développement Economique s'est réuni afin de dresser un bilan des projets économiques en cours dans l'idée d'alimenter le PCAET et de concourir à l'atteinte des objectifs fixés.	Service développement économique et principaux acteurs économiques du territoire
6 ateliers thématiques	En groupe d'environ 10 à 15 personnes, les acteurs du territoire se sont réunis durant 2 demi-journées afin de proposer des actions ciblées sur leurs domaines d'expertise.	Experts thématiques, société civile, acteurs du territoire et services de la collectivité
Questionnaire aux habitants	Informers les habitants aux enjeux du PCAET et recueillir leurs avis sur les priorités à cibler	A destination des habitants

Impact de la concertation

- Au total, **43 personnes se sont mobilisées** lors des ateliers thématiques et **12 communes** ont renseignées leurs actions concrètes en faveur du PCAET
- La concertation a permis d'identifier **106 actions**
- **125 habitants** du territoire ont pu faire valoir leur avis et proposer des solutions
- Une **grande diversité d'acteurs** a été représentée (agents de la collectivité, associations, professionnels, habitants, élus, communes). La collectivité a donc réussi à mobiliser tous les types d'acteurs présents sur son territoire.

Diversité des thématiques abordées

Au cours des différentes phases de concertation, les principaux thèmes abordés pour la construction de la stratégie et du plan d'actions ont été :

-  **La mobilité** a été mise en avant autant par les habitants que par les experts. Exemples d'actions proposées : rétrofit des autocars, développer les mobilités douces (financement de vélos électriques), le co-voiturage...
-  **L'agriculture et l'alimentation**, thématiques importantes pour les acteurs, plusieurs actions ont été suggérées : développer les circuits-courts, communiquer sur les labels, sensibiliser sur la nutrition...
-  **L'habitat/les logements** a été abordé sous l'angle de la rénovation du bâti existant. Exemples d'actions proposées : développer l'usage de matériaux biosourcés dans la construction, diagnostic des logements vacants... ;
-  Le développement des **énergies renouvelables (EnR)** a été largement mis en avant par les habitants et les partenaires. Exemples d'actions proposées : développer le photovoltaïque sur les bâtiments de la collectivité, développer l'éolien, sensibiliser les habitants aux économies d'énergie, ... ;
-  La thématique **des déchets** a été abordée dans les ateliers thématiques par les experts et par les communes. Exemples d'actions proposées : valoriser les déchets provenant des entreprises pour réutilisation (méthanisation, recyclage, réutilisation...), repenser la chaise de valeur de l'alimentation dans les cantines.
-  La question du **climat** est nécessaire pour pouvoir aborder les questions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Ainsi, cet aspect a été traité en particulier lors des ateliers thématiques. Exemples d'actions proposées : aménager le territoire dans une logique d'adaptation au changement climatique, engager des actions de sensibilisation/d'éducation, protéger la ressource en eau sur le territoire, ... ;
-  **La biodiversité**, au même titre que la question du climat, se doit d'être abordée à cause de sa nature transversale. Elle a été appréhendée dans lors des ateliers thématiques et dans le questionnaire aux communes. Exemples d'actions proposées : végétaliser les espaces urbains, projets de reflowerissements et de reboisements, désimpermeabiliser certains espaces urbains.

3 Engagements des communes

3.1 Questionnaire aux communes

Les communes de la Communauté de communes du Vexin Normand ont été associées à la démarche de concertation au moyen de la circulation d'un questionnaire à destination des élus. Le principal objectif du questionnaire était d'identifier les projets déjà en cours à l'échelle des communes afin d'obtenir une vision d'ensemble des actions menées à l'échelle communautaire ensuite.

Le questionnaire a permis d'identifier les activités en cours de 12 communes (Amécourt, Doudeauville-en-Vexin, Gamaches-en-Vexin, Hébécourt, Richeville, Neuve Grange, Hacqueville, Noyers, Longchamps, Saint-Denis-Le-Ferment, Villiers-en-Vexin, Dangu), sur les 39 qui composent la Communauté, autour des 6 thématiques suivantes :

- Végétalisation / maintien de la biodiversité ;
- Rénovation énergétique ;
- Energie verte ;
- Eclairage ;
- Amélioration de la qualité de l'air (mobilité...) ;
- Déchets.

3.2 Tableau récapitulatif des actions des communes de la CCNV

Communes	Végétalisation /maintien de la biodiversité	Rénovation énergétique	Energie verte	Eclairage	Amélioration la qualité de l'air (mobilité ...)	Déchets
Amécourt	Haie/fascine	Isolation de la salle des fêtes		Eclairage public LED à horloge		Ramassage des déchets
Doudeauville-en-Vexin	Reboisement du lieu-dit le Marais Amélioration cadre de vie Préservation de la faune	Isolation grenier Mairie Réhabilitation du bâtiment communal		Réduction éclairage de l'Eglise Installation de lampadaire LED	Diminution de la vitesse Rézo Pouce	
Gamaches-en-Vexin		Remplacement des convecteurs de la Mairie par des radiateurs à inertie.		Réduction du temps d'éclairage		
Hébécourt	Projet environnemental de fleurissement de la commune	Isolation des logements anciens communaux (mairie + école)	Voir intérêt de pose de panneaux solaire sur la maison du village ?	Equipement de tous les EP de la commune en LED		
Richeville				Passage de l'EP en LED		
Neuve Grange		Isolation des ouvertures des bâtiments communaux en double vitrage, faux plafond Installation d'une pompe à chaleur en remplacement d'une chaudière à fioul dans les bâtiments communaux, Restructuration de la mairie et de ses annexes afin de réduire les dépenses énergétiques.			Arrêt Rézo Pouce	

Hacqueville	Pas de travaux actuellement					
Noyers	Pas de travaux envisagés					
Longchamps	<p>Végétalisation du cimetière (hydromulching) Mise en place de haies Commune labélisée sans pesticides Ruches + maisons à Insectes Curage des deux mares communales Plantation d'arbres par des agriculteurs sur leurs parcelles agricoles Plantation d'arbres avec l'école sur la carrière communale devenue un espace de biodiversité</p>	<p>Isolation de la mairie et de son logement</p>	<p>Mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments publics (salle des fêtes-école-restaurant scolaire) avec le SIÈGE Système de chauffage filière bois pour l'ensemble des bâtiments communaux (école, restaurant, salle des fêtes, mairie, logement...) à la place du Fuel et du Gaz avec le SIÈGE Etude pour projet éolien</p>	<p>Changement de l'EP en LED sur l'ensemble de la commune avec le SIÈGE Limitation des horaires de notre éclairage public pour favoriser la trame noire</p>	<p>Pédibus et vélos bus avec l'école et les parents Arrêts Rézo Pouce Développement de la pratique du vélo et création de stationnements vélos Mesures de la qualité de l'air dans l'ensemble des bâtiments et de l'école Mesures de la qualité de l'air dans l'ensemble des bâtiments et de l'école</p>	<p>Compost communal</p>
Saint-Denis-Le-Ferment	<p>Végétalisation du cimetière (en cours) Mise en place de haies et vergers</p>	<p>Changement toiture et isolation pour l'école et salles des associations (réalisé)</p>	<p>Projet d'une chaudière bois pour l'école</p>	<p>Eclairage public en LED</p>		
Villers-en-Vexin		<p>Rénovation thermique et réhabilitation de l'ancienne école et du logement communal (isolations murs et plafonds, remplacement des ouvertures et pompe à chaleur Air / Air) - Accessibilité PMR.</p>	<p>Souhaite interroger le SIEGE sur les potentialités de l'exploitation photovoltaïque du toit plein sud de la salle communale</p>			

<p>Dangu</p>		<p>Amélioration de l'isolation thermique de la mairie (travaux votés, demande de subvention déposée, en attente de réponse), Etude d'isolation thermique et phonique de la salle des fêtes à lancer, Etude d'isolation thermique et phonique de la salle des fêtes à lancer,</p>		<p>Passage de l'éclairage électrique en LED Chaussée Louis XIII (déjà fait) et Clos des Vignes (à réaliser – convention signée avec le SIEGE)</p>	<p>Actions pour limiter la vitesse des véhicules dans le village (installation de deux ralentisseurs). Ces action apparaissant insuffisantes, d'autres actions sont à l'étude (3ème ralentisseur, places de stationnement en débord du trottoir, ...), Actions pour empêcher le passage des camions (limitation à 15 tonnes mal respectée), Etude (presque finie) de création d'une piste cyclable avec passerelle sur l'Epte afin de relier le camping de Dangu à la Voie verte Paris-Londres.</p>	
---------------------	--	---	--	--	--	--

4 Conseil de développement

4.1 Le rôle du conseil de développement

Le Conseil de Développement a été sollicité dans le cadre de la concertation pour identifier des pistes d'actions à mettre en œuvre, émettre des hypothèses et valider la stratégie adoptée.

Parallèlement à la Conférence des maires qui rassemble les 39 maires de la Communauté, le Conseil de Développement est un organe consultatif associé à l'élaboration du Projet de territoire. Il intervient au moment de la planification stratégique et la prospective territoriale, et se prononce sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Mis en place fin 2017 conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit sa création dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants, ce conseil est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. Cela en fait un organe crucial à associer à la démarche de concertation PCAET.

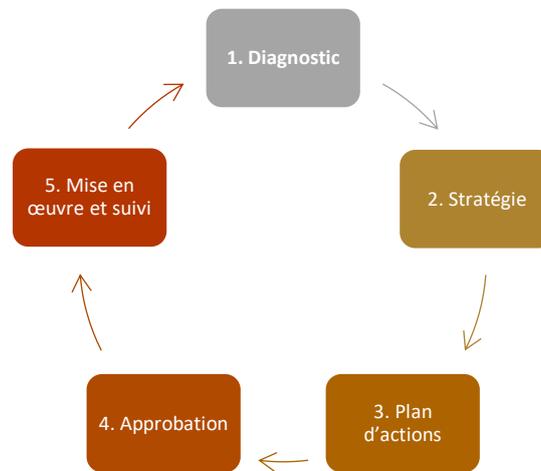
Le Conseil de Développement s'est réuni le 22 novembre 2021 au cours d'une session d'échange portant sur la construction de la Stratégie Climat Air Energie. Cette réunion a été l'occasion de recontextualiser la démarche du PCAET de la Communauté dans le cadre plus global des stratégies nationales déjà existantes¹ et du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Région Normandie (SRADDET) adopté en 2019. Les personnes présentes ont été informées sur le cadre légal ainsi que les obligations entourant la mise en place du PCAET, avec un accent mis sur les avantages pour les communes, les habitants et le territoire de mener à bien une telle démarche. Les intervenants ont également rappelé les conclusions du diagnostic dans le but de poser un socle de connaissance commun avant la phase de travail.

4.2 Déroulement de la réunion

Cette session de travail, qui s'est déroulée en deux parties est intervenue après la réalisation du diagnostic du territoire, a contribué à valider les contours de la stratégie, alors encore en cours d'élaboration. Dans la première partie de la réunion, les membres du Conseil de développement ont été invités à donner leur avis sur les ambitions stratégiques de la collectivité à la suite de la présentation du cadre stratégique du PCAET, mais aussi s'exprimer librement sur la transition énergétique et écologique en général.

¹ Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV - 2015), Loi Energie Climat (2019), 2^{ème} stratégie national bas carbone (SNBC2 - 2020), la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE – 2019/2028), loi climat et résilience (2021), le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA – 2017)

Dans un premier temps, un point général sur l'avancement du cycle (voir le schéma ci-dessous) de mise en œuvre du PCAET a été réalisé.



Chronologie de la démarche du PCAET

Dans un deuxième temps, l'attention a été portée sur la mise en compatibilité des objectifs du PCAET de la Communauté de communes du Vexin Normand avec les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone 2 (SNBC2) ainsi que ceux du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Ces réglementations servent en effet d'étalons pour fixer des objectifs adaptés aux profils de consommations d'énergies et d'émissions de GES à l'échelle spécifique de la Communauté de communes. La traduction locale de ces objectifs a ainsi pu être présentée au Conseil de Développement. Cela a favorisé par la suite la construction de la stratégie du PCAET.

A l'échelle nationale : SNBC2 et Loi Energie-Climat 2019

- 2030 : 32% d'ENR
- 2050 : -50% des consommations / 100% d'ENR et neutralité carbone

A l'échelle régionale : SRADDET

- 2030 : -30% des consommations / 32% d'ENR / -40% des émissions de GES
- 2050 : -50% des consommations / 100% d'ENR / -75% des émissions de GES (facteur 6 = -83%)

Le rappel des données chiffrées du diagnostic, détaillé par secteurs économiques en termes de consommation d'énergie, d'émissions de GES et de production d'énergies renouvelables, a permis au panel de représentants d'acteurs du territoire présents d'évaluer les efforts collectifs à accomplir pour se conformer au cadre réglementaire dans les domaines suivants :

- Réduction des GES ;
- Renforcement du stockage carbone sur le territoire ;
- Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;
- Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;
- Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;

- Productions bio-sourcées à usages autres qu'alimentaires ;
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
- Évolution coordonnée des réseaux énergétiques ;
- Adaptation au changement climatique ;

Dans un troisième temps, les échanges ont porté sur les objectifs stratégiques et opérationnels du PCAET pour atteindre les objectifs à l'horizon 2030. L'enjeu était de décliner la stratégie du PCAET en termes d'objectifs chiffrés à atteindre. La réunion a été l'occasion pour les membres du conseil de discuter et mettre en débat la pertinence comme la faisabilité des objectifs construits grâce à l'outil de modélisation Calcuette Climat Air Energie qui leur a été présenté.

Tableau - Scénario ajusté : réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES

Secteurs	Objectif 2030 vs 2015 (énergie)	Objectif 2030 vs 2015 (GES)	Coût estimés 2030	€/GWh économisé 2030
Résidentiel	-15%	-30%	122 M€	3,8M€/GWh
Tertiaire	-13%	-28%	18 M€	1,7 M€/GWh
Transport routier	-31%	-36%	64 M€	1,1 M€/GWh
Agriculture	-23%	-23%	NC	NC
Industrie	-46%	-43%	NC	NC
Total	-34%	-37%	204 M€	
Production d'ENR	32%		des consommations	

La seconde partie de la réunion a été consacrée à la construction du plan d'actions, après la mise en commun et la clarification des objectifs. En lien avec leurs différents champs de compétences et sur la base du travail préalable de recensement des projets en cours dans les différentes communes, les membres du Conseil de développement ont identifié des pistes d'actions. Ces dernières ont pu être reprises et approfondies lors des ateliers thématiques qui se sont déroulés plus tard en juin 2022.

5 Compte rendu de la réunion avec les acteurs économiques

5.1 Réunion du service Développement Economique

Le service Développement Economique de la Communauté de communes du Vexin Normand a pour vocation de répondre aux besoins des entrepreneurs, de les accompagner dans le montage de projets, les orienter vers les dispositifs d'aides et de subventions existants au niveau européen, national, régional et départemental.

Le service de Développement Economique s'est réuni au mois de décembre 2021 pour mener une session interne de travail avec pour objectif d'identifier les projets économiques en cours sur le territoire communautaire. Cette réunion a été l'occasion de dresser le bilan des stratégies économiques territoriales mises en place depuis ces dernières années à commencer par la stratégie foncière économique. Elaborée en 2020, la stratégie foncière économique décline un plan d'actions structuré autour de quatre enjeux principaux :

- Enjeu n°1 : piloter et gérer l'offre d'accueil des entreprises ;
- Enjeu n°2 : Structurer l'offre d'accueil ;
- Enjeu n°3 : Diversifier l'offre d'accueil des entreprises ;
- Enjeu n°4 : Optimiser l'usage du foncier économique ;

5.2 Projets économiques

Sur la base de ce plan d'actions rappelé pendant la réunion, les échanges ont permis d'identifier quatre grands projets économiques à inclure dans le PCAET.

Petites Villes de Demain, pour les villes de Gisors et d'Etrepagny

Lauréates de l'Appel à Manifestations d'Intérêt « Petites villes de demain en Normandie » en 2020, les villes de Gisors et d'Etrepagny sont déterminées à revitaliser leurs centres villes en exploitant plusieurs leviers d'actions tels que la rénovation des locaux commerciaux, la reconquête des friches commerciales ou encore la requalification des espaces publics pour encourager les déplacements doux. La ville de Gisors poursuit, par exemple, un double projet d'implantation d'un nouveau quartier résidentiel et d'une zone économique à dominante tertiaire de 8 hectares autour de la gare. À ce titre, le programme Petites villes de Demain constitue une véritable opportunité de développer des connaissances et compétences en matière d'aménagement du territoire et également de faire face aux menaces pesant sur la dynamique commerciale de Gisors, actuellement fragilisée par les projets de développements dans les territoires limitrophes. Il est aussi attendu de cette démarche une accélération de la rénovation énergétique des habitations, la densification du tissu urbain pour éviter le phénomène de « mitage » et ainsi limiter la l'artificialisation des terres agricoles. Le développement du commerce de centre-ville devrait également réduire les déplacements vers la périphérie.

Requalification de la zone d'activités économiques mont de Magny / Delincourt

Vivier local d'emplois, cette zone d'activités à entamé le 25 janvier 2022 un processus de requalification visant à améliorer son attractivité économique, notamment au moyen d'un plan désenclavement pour faciliter la circulation dans la zone et augmenter la visibilité des entreprises implantées. La démarche cherche à développer les synergies entre les entreprises sur les thématiques de la mobilité, la gestion des déchets ou encore l'économie circulaire. Longtemps sous-exploité, il est prévu d'utiliser d'une façon plus efficiente l'espace disponible sur la zone en densifiant les infrastructures afin d'optimiser l'usage du foncier. Dans sa stratégie d'attractivité économique et pour répondre aux besoins des PME, la ville de Gisors leur dédie une vaste parcelle de 28 000 m².

Encadrement de la commercialisation des terrains sur l'extension de la Zone d'Activité de la porte Rouge à Etrepagny

L'extension de la zone d'activités, qui doit permettre de renforcer l'offre d'accueil des PME à dominante artisanales et industrielles, doit être piloté en cohérence avec les normes environnementales, notamment en ce qui concerne le bâti, et ne pas dénaturer le paysage. L'enjeu de l'encadrement de la commercialisation des parcelles est la fixation d'un cadre de sélection des projets et des entreprises retenues, la fixation d'obligations pour l'aménageur en termes d'implantation des bâtiments mais également d'encourager les projets vertueux d'un point de vue environnemental. A cette fin, la Communauté de Communes a prévu d'imposer aux porteurs de projets un accompagnement par un « architecte conseiller » qui veillera à ce que le projet soit en phase avec les ambitions du territoire.

Accompagnement des porteurs de projet et soutien dans les projets de construction et les projets d'investissement

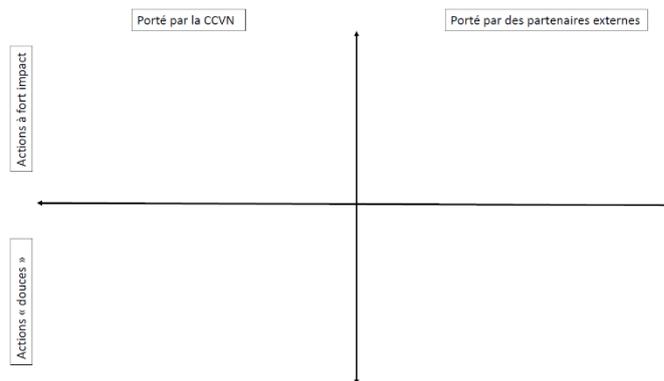
En 2017, la région a mis en place le dispositif régional « Ici je monte ma boîte » qui permet d'accompagner les porteurs de projets dans l'ensemble des étapes de la construction du projet et pendant les 3 premières années de l'entreprise. Le fonctionnement prévoit l'attribution d'une enveloppe financière destinée à couvrir le cout de l'accompagnement par un conseiller spécialisé labélisé. L'entrepreneur accompagné peut aussi bénéficier de dispositifs complémentaires comme « Strat Coup de Pouce » pour l'amorçage de l'entreprise ou encore du dispositif régional ACTe (Aide aux commerces des territoires) en lien avec la revitalisation des commerces de centres-villes.

6 Ateliers de concertation thématique

Au total 6 sessions de concertation thématiques se sont déroulées en juin 2022. Ces sessions qui ont réuni 43 personnes ont pris la forme de tables rondes et permis aux différents participants d'identifier les actions à mettre en œuvre (106 actions au total), les porteurs potentiels² de ces actions ainsi que les partenaires potentiels³ à associer.

Les ateliers se sont déroulés en deux temps. Dans un premier temps, un état des lieux de la situation actuelle sur la thématique cible de l'atelier a été présenté aux participants pour servir de base de réflexion. Puis, dans un second temps, les participants ont été invités à réfléchir sur les enjeux territoriaux à prendre en compte dans le PCAET en prenant en compte les ambitions fixées aux niveaux national et régional.

Afin de donner un cadre méthodologique aux ateliers, il a été proposé aux participants d'utiliser la matrice suivante. L'axe vertical permet de situer les actions envisagées en termes d'impact en distinguant des « actions douces » à faible impact et des « actions à fort impact ». L'axe horizontal permet quant à lui d'identifier l'acteur susceptible de porter les actions envisagées.



Matrice Actions/impact/portage

6.1 Atelier - Adaptation au changement climatique

Face aux risques inhérents au changement climatique (augmentation des températures, risques de canicules, de sécheresses, d'inondations), plusieurs objectifs et enjeux ont été identifiés dans la stratégie :

² Pour les actions dont le portage est actuellement encore en cours de validation, nous indiquons « à définir » dans la colonne « porteurs potentiels ».

³ Idem

- **Aménager le territoire pour accroître sa résilience et préserver la qualité de vie des habitants et la biodiversité**

Avec l'aménagement, la collectivité souhaite améliorer la qualité de son territoire dans une logique d'adaptation au changement climatique. Cette nouvelle vision de l'aménagement doit permettre de rendre le territoire plus résilient, d'assurer la pérennité de la biodiversité du territoire et d'améliorer significativement la qualité de vie des habitants. La végétalisation des espaces, la limitation de l'étalement urbain et la réalisation d'une charte forestière sont les maîtres mots de la nouvelle politique d'aménagement du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand.

- **Soutenir le secteur agricole pour l'accompagnement dans le changement et l'adaptation**

La Communauté de communes du Vexin Normand se fixe l'ambition de soutenir et accompagner le développement d'une agriculture vertueuse, durable et innovante afin de faire face au changement climatique. Elle souhaite également favoriser une alimentation locale en diversifiant l'agriculture et en développant les circuits courts sur son territoire.

- **Se protéger face aux risques naturels**

Elle ambitionne également de se prémunir face aux risques naturels en assurant à travers des stratégies territoriales un ensemble de mesures pour les limiter (révision des plans communaux de sauvegarde, révision des PPRi et sensibilisation autour de la gestion et des bonnes pratiques à adopter).

- **Préserver la ressource en eau en anticipant les conséquences du changement climatique**

La Communauté de communes du Vexin Normand souhaite préserver ses ressources naturelles. De fait le territoire dispose d'une ressource en eau importante et encore relativement préserver tant sur l'aspect qualitatif que quantitatif. Afin qu'elle le reste et que les impacts du changement climatique soient minimisés, la collectivité va s'engager dans des campagnes d'économie d'eau, à améliorer le rendement de son réseau ou encore dans l'élaboration d'un schéma de gestion des eaux pluviales.

22 actions identifiées

Intitulé de l'action	Porteurs potentiels	Partenaires potentiels
Rénover le réseau d'eau pour en améliorer le rendement	Syndicats et régies d'eau	AESN - CD 27
Réaliser une charte forestière	Communes	ONF
Réaliser un atlas de la biodiversité	Communes	OFB
Végétaliser les espaces urbanisés (parkings, murs, toits)	CCVN	A définir
Désimperméabiliser certains espaces (trottoir, place de parking)	Communes	SMBE- AESN
Aménager les espaces avec du bois / produits biosourcés	Communes	A définir
Développer les zones piétonnes et cyclables (pas de véhicule motorisé)	Communes	CD 27 - Région

Réviser les PPRI en prenant en compte les enjeux actuels et futurs liés au changement climatique	CCVN	SMBE
Réviser les PCS en y intégrant les nouveaux risques	Communes	
Planter des haies, créer des noues et fossés pour gérer le problème de ruissellement	Communes et SMBE	Chambre d'agriculture ; SMBE ; Département de l'Eure ; Agence de l'eau
Rénover les logements en prenant en compte le confort d'été	CCVN - OPAH pour communes et propriétaires privés	SIEGE 27 ; Soliha ; NégaWatt ?
Trouver/expérimenter des essences adaptées au changement climatique pour la forêt et les espaces verts, la dynamiser	Communes - Syndicat de propriétaires forestiers - CRPF	ONF
Intégrer/impliquer "Terre de liens" sur le territoire pour faciliter la transmission des exploitations agricoles	CCVN	Terre de liens
Acculturer les décisionnaires et agriculteurs à d'autres pratiques agricoles	CCVN	Chambre d'agriculture
Accompagner les collectivités pour les aider à intégrer les questions climat air énergie	CCVN	A définir
Inciter les habitants à développer la biodiversité chez eux	CCVN	A définir
Sensibiliser et former sur les risques naturels	CCVN	A définir
Pousser la réflexion sur les financements pour les particuliers (notamment pour la rénovation)	CCVN	A définir
Communiquer sur les dispositifs présents sur le territoire (ANAH, ANCT, ...)	CCVN	A définir
Inciter à la récupération d'eau et développer des méthodes de stockage	Syndicats et régies d'eau	AESN - CD 27
Démocratiser le développement de systèmes d'eau "fermés" dans les habitations	Syndicats et régies d'eau	AESN - CD 27
Initier aux bonnes pratiques (chauffage et consommation d'eau par exemple)	CCVN	SOLIHA

6.2 Atelier - Agriculture et alimentation

Représentant 78% de la superficie du territoire et 18% des émissions de GES, l'agriculture est un sujet important du PCAET. La lutte contre l'artificialisation des sols qui amoindri le potentiel de séquestration carbone des terres agricoles est au cœur des objectifs fixés par le SRADDET.

Les axes de travail à engager identifiés sont les suivants :

- Le changement de pratiques et l'innovation du secteur agricole ;
- Le développement de l'économie circulaire et des circuits courts ;
- Favoriser des cultures moins consommatrices en eaux, et plus adaptées aux modifications climatiques à venir ;

24 actions identifiées

Intitulé de l'action	Porteurs potentiels	Partenaires potentiels
Maintenir et développer les circuits courts et points de vente directs	CCVN	Chambre d'Agriculture
Communiquer sur les produits de qualité/labelisé	CCVN	Chambre d'Agriculture
Sensibiliser les jeunes/scolaires aux métiers agricoles et aux pratiques	Chambre d'agriculture	A définir
Communiquer et sensibiliser sur les questions de la nutrition et de la santé	CCVN	Ecoles, collèges et Lycées
Développer les linéaires de haies	Communes - SMBE	Chambre d'agriculture ; SMBE ; Département de l'Eure ; Agence de l'eau
Sensibiliser le grand public sur les actions menées dans le cadre du BAC	Syndicats et régies d'eau	A définir
S'approvisionner en produits locaux et avec les producteurs locaux pour les événements organisés par la collectivité (repas, paniers, manifestations ...)	CCVN	Producteurs

Mettre en place un magasin de coopérative/ magasin de producteurs locaux sur le territoire	gestion privée	soutien CCVN (investissement infrastructure)
Soutenir financièrement l'usine de déshydratation de luzerne sur le territoire	CCVN	UCDV
Mettre en place des composteurs dans les cantines	SYGOM	Ecoles, collèges et Lycées
Développer et promouvoir des pratiques agricoles plus vertueuses (ABC, AB, rotations, linéaires de haies, engrais naturels ...)	Chambre d'Agriculture	BIO en Normandie
Proposer et développer des bilans carbone au niveau des exploitations agricoles	Chambre d'Agriculture	Région ?
Développer l'achat de produits locaux pour les cantines	Communes	Chambre d'Agriculture
Former les cuisiniers à l'utilisation des produits locaux (quels produits, à quelle saison ...) et les gestionnaires de cantine	A définir	A définir
Mettre en place une cuisine centrale	Communes et SIVOS	A définir
Repenser la chaîne alimentaire pour les cantines	Regim&déchets	A définir
Faire connaître le groupe de développement agricole déjà en place	Chambre d'agriculture et GIEE	A définir
Mettre en place un observatoire du foncier	CCVN	SAFER
Mettre en place un point d'accueil pour les installations de nouveaux agriculteurs	Chambre d'agriculture et CCVN	A définir
Développer le maraichage sur le territoire	A définir	A définir
Elaborer un dispositif d'aides pour le matériel mécanique ou autres investissements pour les exploitants en circuits courts ou vente directe	CCVN	A définir
Elaborer un dispositif d'aides pour les bonnes pratiques/systèmes de production vertueux pour le PCAET	CCVN	A définir
Soutenir et faire connaître les expérimentations dans le secteur agricole	CCVN	Chambre d'Agriculture
Réduire la part de viande dans les menus des restos collectifs	A définir	A définir

6.3 Atelier - Energies renouvelables

En 2015, la production d'ENR sur le territoire était estimée à environ 47GWh soit près de 4% de la consommation énergétique du territoire. Ce chiffre encore très largement en deçà des ambitions fixées par le SRADDET révèle les efforts à poursuivre pour atteindre l'objectif de 32% des besoins énergétiques couverts par des EnR à l'horizon 2030.

Assez naturellement, les enjeux identifiés par les participants ont tourné autour du renforcement des ENR sur le territoire :

- Les efforts sont à poursuivre pour atteindre l'objectif de 32% des consommations par des énergies renouvelables à horizon 2030 ;
- Les ENR comme levier de développement économique ;
- La valorisation des potentiels locaux (Solaire thermique, photovoltaïque, éolien...) via notamment de nouveaux modes de financement (public-privé, citoyen, ...) et l'accompagnement des habitants/acteurs ;
- L'amélioration de la connaissance des ressources locales exploitables et de l'impact des EnR sur l'environnement ;

13 actions identifiées

Intitulé de l'action	Porteurs potentiels	Partenaires potentiels
Développer les projets éoliens en respectant les contraintes écologiques et paysagères	A définir	A définir
Développer les projets photovoltaïques au sol	Syndicat de l'aérodrome	SIEGE 27
Développer la méthanisation sur le territoire	CCVN	SIEGE 27

Organiser des sessions de sensibilisation à destination des agriculteurs pour les sensibiliser au développement des ENR au niveau de leur exploitation	CCVN	SIEGE 27
Exploitation des potentiels hydroélectriques (petites installations)	SMBE - ASA 1 ^{ère} section	SIEGE 27
Affiner les connaissances des potentiels de développement des ENR sur le territoire et les conséquences sur les paysages et les réseaux.	CCVN	SIEGE 27
Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation pour présenter, faire accepter et encourager les projets ENR (grosses installations, installations sur la bâti ...)	CCVN	A définir
Soutenir le développement de projets ENR citoyens	CCVN	A définir
Structurer une filière bois locale	CCVN, communes et ONF	ONF et propriétaires forestiers
Développer les chaufferies bois sur le territoire	A définir	A définir
Développer la production d'ENR sur les bâtiments de la collectivité et des communes	CCVN & communes	SIEGE 27
Intégrer la production d'ENR à toutes les constructions neuves	A définir	A définir
A partir du cadastre solaire, définir le potentiel du territoire et sensibiliser/accompagner au développement des installations photovoltaïques sur toiture	CCVN	A définir

6.4 Atelier - Mobilité durable

Le secteur du transport routier est responsable de 16% des consommations d'énergies et de 13% des émissions de GES. En réponse à la forte dépendance des habitants à la voiture individuelle (76% des actifs occupés vont travailler en voiture), la Stratégie prévoit d'ici à 2030 la mise à disposition de 25 vélos en libre-service, 50 km de pistes cyclables aménagées, 10 km de nouvelles lignes de bus et jusqu'à 82 bornes de recharges électriques.

Les enjeux identifiés pendant l'atelier ont été :

- La promotion et le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle ;
- Le maintien et le développement des équipements, emplois et services, ainsi que des pratiques numériques, en particulier sur les centralités du territoire afin de limiter les déplacements (dont nouveaux modes de travail, Très Haut Débit...) ;
- Le développement de l'intermodalité sur le territoire ;
- L'accompagnement des acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités) au changement des pratiques de mobilité, afin de réduire le nombre de véhicules et de déplacements ;

15 actions identifiées

Intitulé de l'action	Porteurs potentiels	Partenaires potentiels
Participation financière de la collectivité pour l'achat de vélos électriques	CCVN	A définir
Mettre en place des voitures électriques en partage	CCVN	Pôle emploi Société Crewpop
Développer la pratique du télétravail pour diminuer les déplacements domicile/travail	CCVN	Employeurs - CCI
Développement des services mobiles (épicerie solidaire mobile, portage repas ...)	CCVN	A définir
Mettre en place une aire de covoiturage sur le parking de Dieppe	CCVN	A définir
Développer le co-voiturage	CCVN	LEADER
Mettre en place des racks à vélo	CCVN	A définir

Mettre en place des ateliers de sensibilisation / animations pour former à la pratique du vélo	CCVN	Education nationale ??
Mettre en place un Pédibus / cortège bus à vélo / station de réparation pour vélos	CCVN	Région
Créer une voie verte entre Gisors et Etrepagny	CD27	A définir
Mettre en place un système de location de vélos électriques et triporteurs	Ballad'Eure	A définir
Mailler le territoire en stations GNV	GRDF	A définir
Changer le mode de motorisation des cars	Grisel	A définir
Aider et accompagner les personnes âgées dans leurs déplacements	Trait d'Union	A définir
Mettre en place un schéma régional des mobilités	Région Normandie	A définir

6.5 Atelier - Rénovation énergétique (habitat et tertiaire)

Le secteur résidentiel représente 19% des consommations d'énergies, 8% des émissions de GES et près de 45% des logements du territoire ont été construits à une date antérieure à 1970. Ces données montrent l'importance du levier d'actions de la rénovation. Le diagnostic a révélé que nord de la CCVN était particulièrement sensible aux dépenses de chauffage. Le programme de rénovation suggéré par la Stratégie comprend 35% de bâtiments publics rénovés, 50% de logement sociaux, 35% de logements individuels et 10% du parc de bâtiments collectifs à rénover.

Dans ce cadre les enjeux identifiés par les participants :

- La rénovation massive et ambitieuse du parc de logements existant (tout en intégrant la préservation du patrimoine architecturale dans la rénovation, l'installation d'énergies renouvelables et le confort d'été) ;
- La prise en compte des enjeux d'adaptation au changement climatique dans la rénovation et l'aménagement (confort thermique, risque inondation, ...) ;
- L'amélioration de la qualité de l'air intérieur (matériaux, produits ménagers, ventilation...);
- L'incitation à l'utilisation de matériaux bio-sourcés dans la construction ou la réhabilitation ;

18 actions identifiées

Intitulé de l'action	Porteurs potentiels	Partenaires potentiels
Mobiliser le dispositif CEE (par délégataire ou collectivité)	CCVN	A définir
Développer l'usage de matériaux biosourcés dans la construction et rénovation (également pour le confort d'été : matériaux naturels)	CCVN	Artisans, producteurs de ces matériaux, Chambre des Métiers
Revaloriser les filières professionnelles, notamment dans la construction	Chambre des métiers, centre de formation	A définir
Développer l'offre de formation locale sur la construction et rénovation (dont l'usage de matériaux biosourcés)	Chambre des métiers, centre de formation	A définir
Inciter les professionnels du bâtiment à suivre des formations sur les éco-matériaux	Chambre des métiers, centre de formation	A définir
Accompagner les entreprises dans leur montée en compétences et sur la connaissance des aides	A définir	A définir
Trouver des débouchés aux éco-matériaux locaux et développer les circuits courts	Chambre des métiers	Agriculteurs
Prolonger l'OPAH	CCVN	DDTM
Réaliser un diagnostic des logements vacants	CCVN	A définir
Développer les financements pour la rénovation du social	CCVN (pas sur)	Banques locales

Diffuser la connaissance de la plateforme France Rénov	CCVN	A définir
Déployer le programme de La Poste d'audit énergétique	La Poste	CCVN
Réaliser un référentiel clair et exhaustif des aides à la rénovation	CCVN	SOLIHA
Développer un label pour la reconnaissance des artisans compétents pour la rénovation énergétique (conditionné à la connaissance des nouveaux matériaux)	Chambre des métiers	A définir
Mettre en place un dispositif de suivi pour la consommation du bâti	CCVN	SIEGE 27
Assouplir les normes des PLU pour les bâti protégés	Communes	ABF
Former et sensibiliser sur les écogestes dans les logements (aération, produits, ...)	CCVN	A définir
Sensibiliser et former et améliorer les connaissances de la population à la rénovation énergétique (travail de prévention)	CCVN	A définir

6.6 Atelier - La transition énergétique, levier économique pour le territoire

Avec une facture énergétique du territoire en constante augmentation (+36% entre 2005 et 2015), la question de la transition énergétique s'est imposée dans les discussions. L'industrie du territoire qui représente jusqu'à 53% des consommations énergétiques doit réduire de 10% cette consommation d'ici 2030.

Les enjeux identifiés par les participants sur cette thématique sont :

- L'efficacité énergétique dans le tertiaire et l'industrie (process industriels, bâtiments...) et l'intégration des enjeux de la transition énergétique et climatique dans leurs stratégies ;
- Le développement de l'économie circulaire et des circuits courts / Soutien au commerce de proximité ;
- Le développement des emplois dans le domaine de la transition énergétique et climatique ;
- L'innovation des entreprises, pour une diversification des débouchés économiques, y compris dans la production d'ENR ;
- Adaptation des pratiques agricoles dans la perspective de pérenniser une activité agricole robuste et durable ;

14 actions identifiées

Intitulé de l'action	Porteurs potentiels	Partenaires potentiels
Réutiliser les friches industrielles pour limiter l'étalement urbain	CCVN	EPFN
Proposer un accompagnement technique pour les projets d'installation d'entreprises vertueuses d'un point de vue environnemental	CCVN	CCI
Communiquer sur les actions engagées par les entreprises pour présenter et partager les bonnes pratiques avec d'autres entreprises	CCVN	CCI - Club des entrepreneurs du territoire
Mettre en réseau les acteurs du territoire pour encourager les pratiques innovantes (mode de production agricole, process industriel ...)	CCVN	CCI - Club des entrepreneurs du territoire
Mettre en exergue les projets innovants et les démarches RSE menées	CCVN	CCI - Club des entrepreneurs du territoire
Encourager et accompagner les entreprises pour qu'elles mettent en place un plan de déplacement	CCVN	CCI - Club des entrepreneurs du territoire
Mettre en place une permanence afin de recueillir les informations sur les pratiques/projets innovants sur le territoire	CCVN	A définir

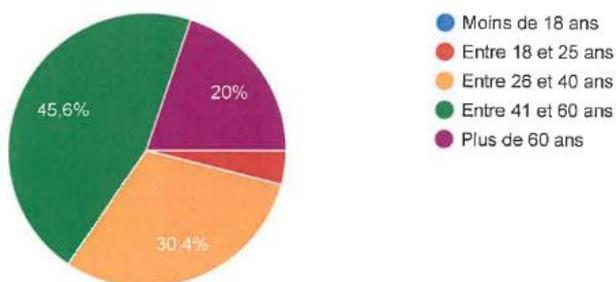
Encourager la végétalisation des parkings des zones commerciales	A définir	A définir
Encourager la mise en place d'ombrières photovoltaïques dans les parkings des zones commerciales	CCVN	A définir
Insuffler/encourager les entreprises à moderniser leurs parcs et leurs flottes de véhicules	A définir	A définir
Valoriser les déchets provenant des entreprises pour réutilisation (méthanisation, recyclage, réutilisation ...)	SYGOM	Région
Créer une AMAP	Associations et producteurs	A définir
Engager une démarche de transition énergétique	Saint-Louis Sucre	A définir
S'appuyer sur le club des entreprises pour diffuser les connaissances sur les bonnes pratiques et lutter contre l'isolement des producteurs	Club des entreprises	A définir

7 Questionnaires aux habitants

La consultation des habitants « Construire avec nous » s'est effectuée au moyen d'un questionnaire mis en ligne au mois d'avril 2022. Au total 125 réponses ont été collectées auprès des habitants sur l'ensemble du territoire de la collectivité.

7.1 Les habitants et les priorités pour le PCAET

Distribution de l'âge des répondants

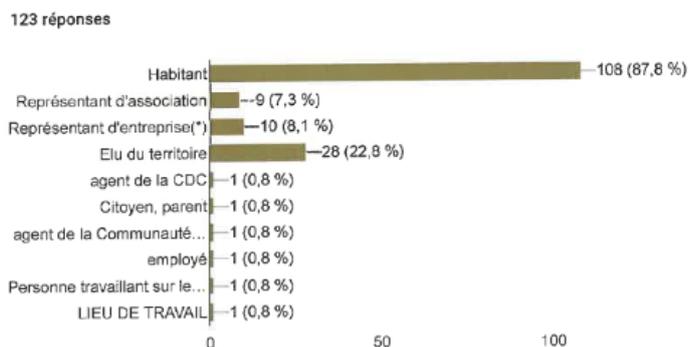


Trois tranches d'âge sont principalement représentées. Un peu moins de la moitié des répondants (45,6%) ont entre 41 et 60 ans. 30,4% ont entre 26 et 40 ans et 20% ont plus de 60 ans.

Statut des répondants

Le questionnaire a touché principalement des habitants du territoire (87,8%) occupant des postes de représentant d'associations (7,3%), de représentants d'entreprises (8,1%) et d'élus du territoire (22,8%).

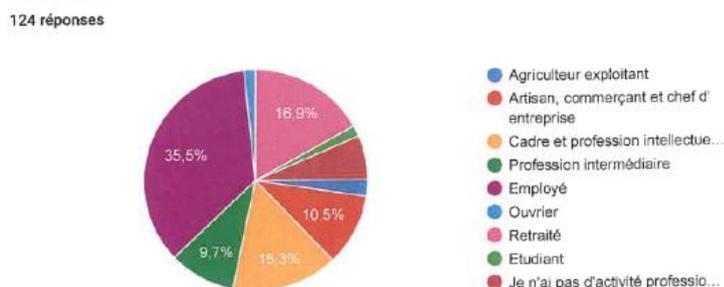
Vous répondez en tant que ? (plusieurs réponses possibles)



Occupation des répondants

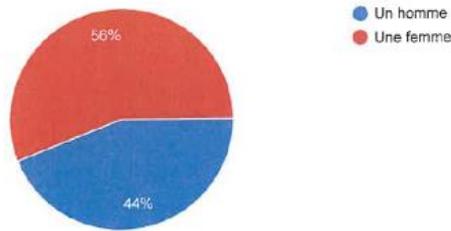
Les répondants sont principalement des employés (35,5%), des retraités (16,9%), des cadres/professions intellectuelles (15,3%), des artisans/commerçants/chefs d'entreprises (10,5%) et des professions intermédiaires (9,7%).

Vous êtes ?



Vous êtes ?

125 réponses



56% des répondants sont des femmes et 44% sont des hommes

La majorité (58.9%) des répondants déclare résider de façon permanente sur le territoire, mais ils ne sont que 30.6% à résider et travailler sur le territoire. Pour 9.7% des répondants, le lien avec le territoire est uniquement professionnel.

Quel est votre lien avec le territoire ?

124 réponses



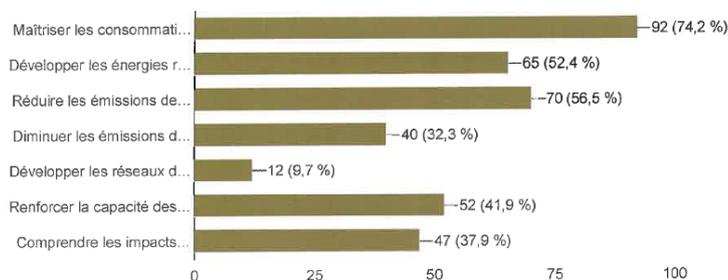
Quelles priorités pour le plan climat

Interrogés sur les priorités pour le PCAET du Vexin Normand, les répondants ont eu l'occasion de s'exprimer sur leurs perceptions des priorités à intégrer. Il ressort de l'analyse des résultats que les trois thématiques les plus mentionnées sont :

- La maîtrise des consommations énergétiques (74.2%)
- La réduction des émissions de GES (56.5%)
- Le développement des ENR (52.4%)

Le saviez-vous ? Les sujets traités dans un plan climat sont régis par la loi (La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015). D'après-vous, quelles priorités pour le plan climat de la Communauté de communes du Vexin Normand (3 réponses maximum) :

124 réponses



Puis, les participants ont été invités à détailler les sujets qu'ils souhaitent voir prioritaires pour le PCAET. Les réponses de 78 personnes ont été analysées et hiérarchisées par ordre d'importance dans le tableau ci-dessous.

Priorités des répondants les plus fréquemment évoquées	Part des réponses
<p>Développer les ENR</p> <p>Axe qui est majoritairement repris par les répondants avec parfois des préférences exprimées en faveur de l'énergie solaire, en particulier les panneaux solaires résidentiels.</p>	26%
<p>Maitriser les consommations énergétiques</p> <p>La plupart des répondants identifient la réduction des consommations énergétiques comme un levier d'actions prioritaire à intégrer dans le PCAET.</p>	24%
<p>Agir sur les émissions de GES</p> <p>La nécessité d'agir à la baisse sur les émissions de GES est dans l'esprit d'un grand nombre d'habitants.</p>	17%
<p>Protection de la biodiversité et des espaces naturels</p> <p>Parmi les réponses collectées, la protection des forêts et le reboisement sont perçus comme des actions vertueuses à mettre en œuvre. Les répondants inquiets pour la préservation de leur patrimoine naturel ont aussi évoqué la nécessité de réduire l'artificialisation/imperméabilisation des terres et d'adapter l'urbanisme.</p>	12%
<p>Agir sur les modes de vie et sensibiliser</p> <p>Eduquer et sensibiliser autour des enjeux écologiques revient de façon régulière, au même titre que la nécessité de modifier les modes de vie.</p>	11%
<p>Rénovation de l'habitat</p>	6%
<p>De façon ponctuelle, les répondants évoquent l'amplification de la captation du carbone (piégeage du carbone), le développement du recyclage et des circuits-courts comme des solutions à intégrer à la démarche.</p>	5%

7.2 Quels atouts et quels freins pour agir ?

Atouts & potentiels	Freins
<p>Interrogés au sujet des atouts et potentiels pour agir en faveur de la transition énergétique et climatique à l'échelle du quartier, de la commune et de la Communauté de communes, les participants</p>	<p>A l'inverse, ordonnés par fréquence de réponse, les freins identifiés par les habitants sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un manque de conviction des personnes sur la nécessité d'agir

donnent les leviers d'actions suivants hiérarchisés par fréquence d'apparition :

1. « Des gisements d'économies d'énergies à la maison et au travail à exploiter »
2. « des potentiels d'énergies renouvelables aujourd'hui insuffisamment valorisés »
3. Exæquo, en troisième place
 - « un souhait partagé par tous de la nécessité d'agir »
 - « un niveau d'information suffisant pour passer à l'action ».

2. Des moyens financiers insuffisants pour engager des actions coûteuses
3. Une absence de connaissance sur les actions à mettre en œuvre et leurs bénéfices
4. Les collectivités ne sont pas assez engagées. Elles pourraient l'être plus...
5. Le sentiment d'être seul à agir. Si les autres ne font rien, pourquoi moi j'agirais ?
6. Pas la volonté de changer mes habitudes

La question « Qu'est-ce qui vous inciterait aujourd'hui à vous engager dans la transition énergétique et climatique ? » permet de se rendre compte que la principale motivation des habitants pour agir serait d'ordre financière. Voici les réponses ordonnées par ordre d'importance :

1. Des informations sur les aides financières ou les gains budgétaires des actions
2. M'inscrire dans une dynamique collective : voir les autres agir, échanger et suivre les progrès réalisés
3. Comprendre quels sont les bénéfices de mes actions (pour moi et pour l'environnement, l'économie...)
4. Un passage à l'action simplifié. Je veux bien agir mais ce n'est pas facile de changer mes habitudes

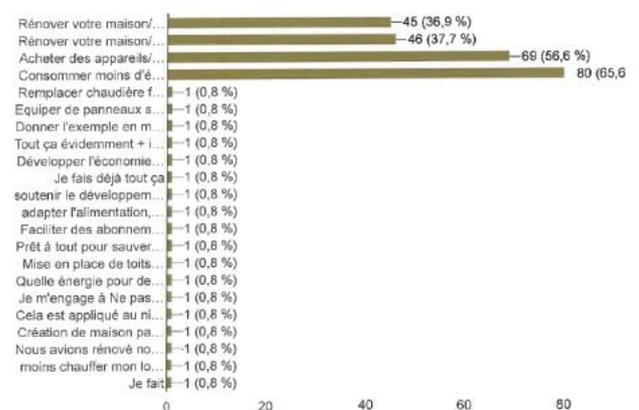
7.3 Comment voulez-vous/pouvez-vous vous mobiliser pour le climat ?

Réduire les consommations énergétiques sur le territoire

À leur échelle individuelle, les participants se disent prêts à consommer moins d'énergie en changeant leurs habitudes à 65.6% et acheter des appareils moins énergivores à 56.6%. En revanche, entreprendre des actions de rénovation en utilisant des matières à faibles impacts environnementaux ne semble être une option envisageable que pour seulement 37.7% des répondants.

L'habitat, le tertiaire et l'industrie représentent près de ... % des consommations énergétiques du territoire. Seriez-vous prêt, pour contribuer à réduire cette tendance, à :

122 réponses

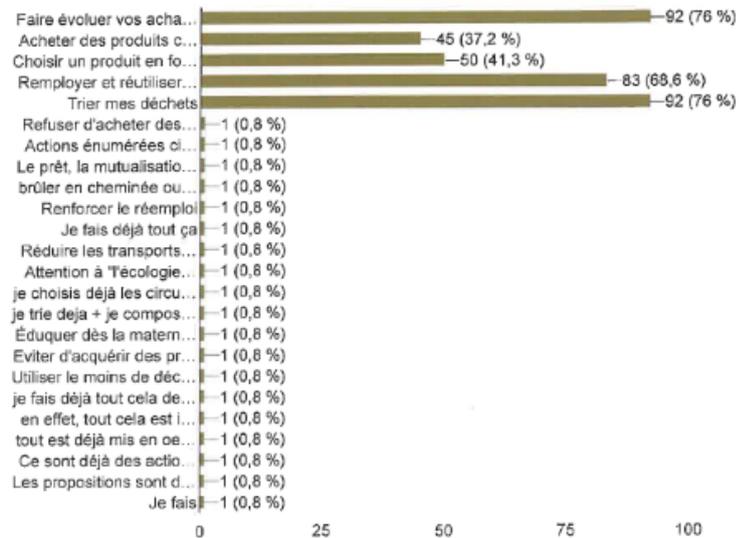


Réduire les déchets

Sur la question de la réduction des déchets, les habitants se disent prêts à « faire évoluer leurs achats alimentaires (circuits de proximité), exæquo avec « trier mes déchets avec 76% des réponses. En deuxième place vient réemployer et réutiliser des objets » avec 68.6%. Puis en troisième et quatrième place se succèdent « Choisir un produit en fonction de son emballage » (41.3%) et « Acheter des produits certifiés « en faveur de l'environnement » et autres (alimentaire, etc.) » (37.2%).

Les pratiques de consommation sont à la fois un levier pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, pour maintenir/développer des emplois et pour réduire les quantités de déchets. Dans ces objectifs, seriez-vous prêt à :

121 réponses

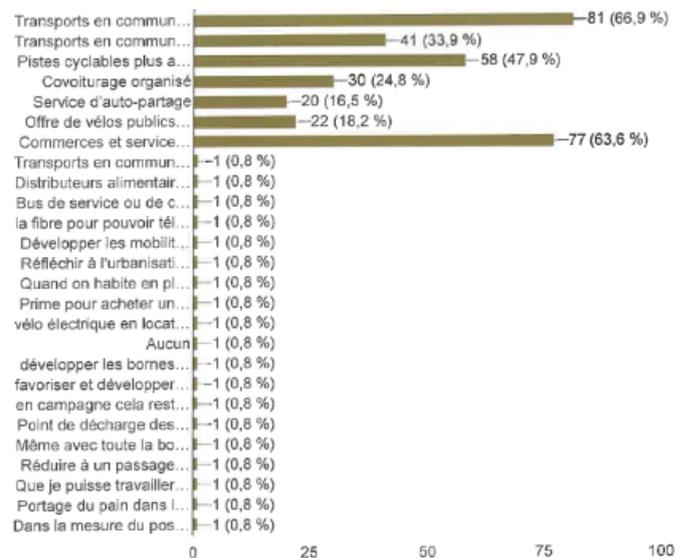


Limiter la voiture personnelle

66.9% des interrogés déclarent que des « transports en commun plus développés à l'intérieur de la Communauté de communes du Vexin Normand (CCVN) » les inciteraient à moins utiliser leurs véhicules personnels. Des « Commerces et services accessibles sans avoir recours à la voiture » seraient également une motivation forte de renoncer à prendre son véhicule personnel (63.6%). Le développement de « Pistes cyclables plus accessibles et sécurisées » arrive en troisième position avec 47.9%. Une meilleure connexion de la Communauté de communes avec la Région parisienne serait bienvenue pour 33.9% des répondants. De façon plus marginale, les habitants seraient sensibles au covoiturage (24.8%), au service d'auto-partage (16.5%) et à l'offre de vélos publics en location (18.2%).

Sachant que les transports routiers représentent un des secteurs les plus consommateurs d'énergie du territoire, quels services pourriez-vous inciter à moins utiliser votre voiture ?

121 réponses

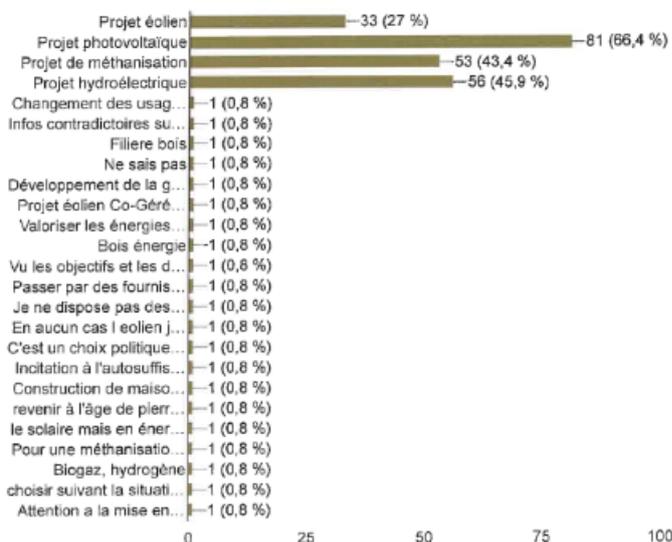


Les habitants et les EnR

Interrogés sur les meilleures solutions envisageables concernant la production d'énergies renouvelables, les habitants ont une nette préférence pour les projets photovoltaïques (66.4%). Les projets hydroélectriques (45.9%) et de méthanisation (43.4%) sont aussi identifiés comme des solutions pour une part notable des répondants. L'éolien ne recueille que 27% des préférences.

Sachant que la production d'énergie renouvelable de la CCVN répond à 4,3 % de la consommation énergétique du territoire, contre 33 % prévue dans le cadre de la loi à l'horizon 2030, quelles seraient pour les meilleures productions d'énergie renouvelables souhaitables ?

122 réponses

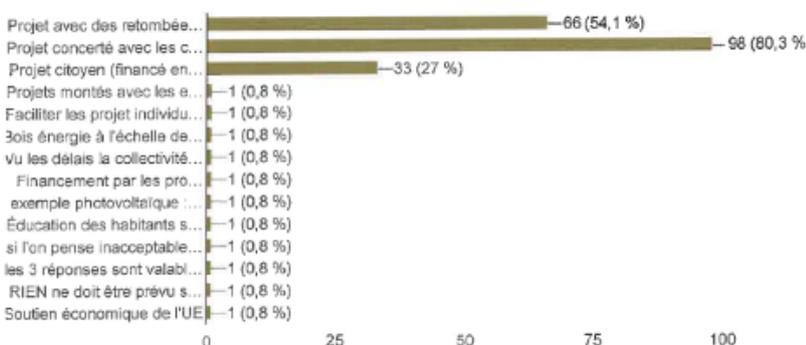


Modalités de mise en œuvre des projets EnR

Les habitants se montrent nettement en faveur de projets concertés avec les communes et la habitants (80.3%). L'existence de retombées économiques locales pour le territoire dans l'implantation d'EnR est importante pour 54.1% des habitants. En revanche, ils ne sont que 27% à souhaiter que les d'EnR prennent la forme de projets citoyens financés en partie par les habitants, les collectivités et les acteurs locaux.

Comment souhaitez-vous que soient organisés ces projets d'Énergie Renouvelables ?

122 réponses

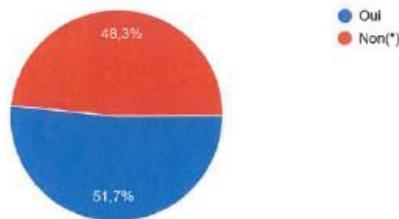


Actions pour compenser les conséquences du changement climatique

Pour les habitants, être plus économe sur la consommation en eau potable est primordial (78.4%), au même titre que réduire ou éteindre les éclairages nocturnes dans les rues (70.4%), ou encore tondre différemment (musching, laisser des espaces fleuris, espacement des tontes...) (67.2%). Une fraction non négligeable des habitants souhaite lutter contre l'imperméabilisation des sols notamment en ne rendant pas étanche les parkings et terrasses.

Pensez-vous être bien informé sur les actions de lutte contre le changement climatique ?

120 réponses

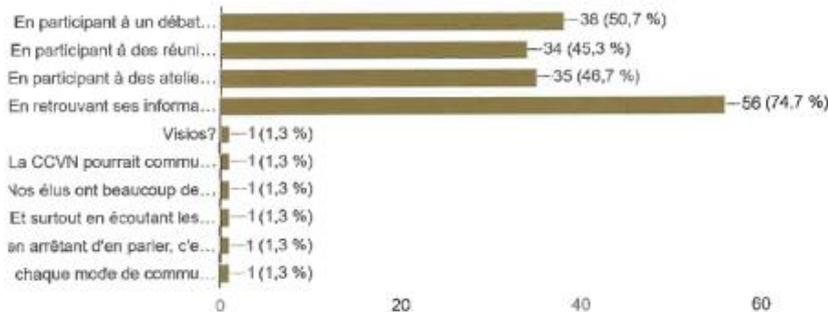


La sensibilisation aux actions de lutte contre le changement climatique reste encore un chantier ouvert dans le territoire de la Communauté de commune puisque 48.3% des répondants déclarent ne pas être bien informés sur ces questions.

Interrogés sur les manières de mieux associer l'ensemble de la population les habitants sont 74.7% à penser que les magazines des communes et de la CCVN ainsi que les réseaux sociaux devraient servir de relais pour les impliquer plus largement. L'organisation d'un débat public intégrant les élus de la CCVN dans le but d'enrichir les projets est plébiscité par 50.7% des habitants, au même titre que l'organisation d'ateliers ludiques et pédagogiques (46.7%) ou l'organisation de réunions publiques animées par des spécialistes (45.3%).

(*)Si, non, comment souhaiteriez-vous être associé et/ou informé ?

75 réponses



Pour compenser les conséquences du changement climatique, seriez-vous prêt à moins intervenir sur les milieux naturels :

125 réponses

